

# Nantes : le garagiste cambriolé n'a rien à faire en prison, même s'il a tué son voleur



© France 3 Pays de la Loire Le drame a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi

Bien mal acquis ne profite jamais ; c'est ce qu'un jeune de 19 ans vient d'apprendre à ses dépens, et même au péril de sa vie, dans la région de Nantes ce week-end !

Dans la nuit de vendredi à samedi dernier un paisible quinquagénaire, garagiste de son état, goûtait un repos bien mérité, quand vers 5 heures du matin il est réveillé par du bruit en provenance de la cour de sa maison de Joué-sur-Erdre (Loire-Atlantique).

Carabine à la main (*ce n'est malheureusement pas la première fois qu'il est victime de cambriolage*), il sort et surprend alors deux jeunes (*19 ans, donc pénalement responsables*) en train de cambrioler le hangar dans lequel il entrepose du matériel.

En homme honnête, non aguerri aux tirs sur cibles vivantes

(contrairement aux racailles s'entraînant régulièrement sur policiers, gendarmes ou mêmes pompiers !) et en pleine panique, il tire au jugé... et malheureusement blesse mortellement un des deux voleurs.

Autant l'avouer tout de suite, je n'ai personnellement pas une once de compassion pour ce jeune imbécile qui à un âge si jeune n'avait déjà comme vocation que le vol d'autrui... sans doute encouragé par le scandaleux laxisme actuel des tribunaux... suivant les consignes de la haineuse-menteuse-raciste garde des sceaux, ayant réussi en seulement deux ans, à totalement inverser l'échelle de nos valeurs humaines : impunité pour les délinquants bénéficiant toujours de circonstances atténuantes, mais férocité extrême pour les victimes qui n'ont ni la bonne couleur de peau agréée par elle, ni la bonne religion... celle qu'il ne faut pas stigmatiser !



En revanche je m'inquiète fortement pour le pauvre homme qui n'a fait que défendre son bien, sans doute durement acquis, et

qui se retrouve immédiatement mis en examen, ce dimanche à Nantes, **pour homicide volontaire** ! Déjà on ne lui accorde même pas le bénéfice du doute en parlant d'homicide involontaire, ce qui augure mal de la suite.

***“L’auteur du tir mortel a lui-même prévenu les gendarmes. Selon son avocat, Me Aurélien Ferrand, son client a tiré, “à une seule reprise, mais sans mettre en joue”. “Il répète qu’il ne voulait pas tuer. Il était paniqué”. “Il regrette profondément son geste. Il ne voulait pas ce qui est arrivé”, a déclaré Me Ferrand à Presse Océan.***

J’espère fortement que le chœur des pleureuses habituelles, toujours promptes à excuser l’inexcusable, à cause d’une âme extrêmement sensible à la misère d’autrui (*sic*) et de glandes lacrymales particulièrement généreuses, ne fera pas exception à la règle, et retiendra que l’auteur du coup de feu (à *qui j’accorde personnellement le droit de s’auto-défendre*) a présenté des excuses et “regrette profondément son geste” !

Pendant qu’affolé le pauvre homme téléphone aussitôt aux gendarmes, que faisait l’acolyte du jeune homme tué accidentellement ?

Il se carapatait bien sûr ! *“Il tire alors, touchant mortellement dans le dos un des deux jeunes, tandis que le deuxième réussit à s’enfuir.”*

Les médias sont emplis de faits divers identiques, pour lesquels la bien-pensance souligne souvent en tout premier lieu que l’auteur d’un crime, viol, cambriolage ... est pétri de regrets et ne recommencera plus (*y compris des multirécidivistes qui auraient enfin compris la leçon – re sic*) ; **il me semble donc qu’en l’occurrence les regrets de ce pauvre homme devraient peser lourd dans la balance judiciaire**, malheureusement souvent dérégulée lorsqu’il s’agit de juger d’honnêtes gens ... quand elle n’est pas carrément aux abonnés absents !



Rappelons nous l'affaire identique qui avait défrayé la chronique en septembre dernier, après qu'un bijoutier de Nice a également tué un délinquant de 18 ans (*futur papa diront ses proches révoltés de son décès mais en apparence ne se sentant aucunement responsables de sa mauvaise éducation*) ; l'événement avait généré une vague de soutien sur internet pour la vraie victime (le bijoutier) le responsable de ce carnage étant le braqueur lui-même.

<http://www.nicematin.com/nice/vague-de-soutien-sur-internet-pour-le-bijoutier-de-nice-qui-a-tue-un-braqueur.1434177.html>

Il avait fallu cette mobilisation sans précédent pour que même "Libération" s'interroge sur la légitime défense mise à mal :

[http://www.liberation.fr/societe/2013/09/13/bijoutier-de-nice-la-legitime-defense-mise-a-mal\\_931737](http://www.liberation.fr/societe/2013/09/13/bijoutier-de-nice-la-legitime-defense-mise-a-mal_931737)

et que monsieur Estrosi, qu'en tant qu'ami du menteur Sarkozy, je ne porte pourtant pas dans mon cœur, se dise "désireux de changer la loi sur la légitime défense" ! Sincérité ou simple effet d'annonce ? L'avenir nous le dira ... peut-être justement à l'occasion de ce deuxième cas similaire à celui de Nice.

[http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/bijoutier-braque/video-estrosi-veut-changer-la-loi-sur-la-legitime-defense\\_424499.html](http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/bijoutier-braque/video-estrosi-veut-changer-la-loi-sur-la-legitime-defense_424499.html)

Faudra-t-il encore, au risque de fortement contrarier les "autorités" de ce pays, faire une nouvelle démonstration sur le Net de la force tranquille de la majorité silencieuse (pour l'instant), si les juges décident de condamner un homme excédé par les effractions à répétition de son domicile, estimant qu'il aurait dû se laisser dépouiller sans broncher ? Surtout si par ailleurs le complice, retrouvé après sa fuite, venait à être disculpé ou écopait d'un simple froncement de sourcil du tribunal, comme si souvent de nos jours !



Pour cela comme pour bien d'autres sujets, il suffirait de presque rien pour que des jeunes ne risquent plus stupidement leur vie de cette manière ; que la justice remplisse enfin son véritable rôle, la protection des victimes, en condamnant comme ils le méritent, c'est à dire durement, les malfrats toutes catégories !

Et que les politiques s'occupent à faire ce pour quoi ils ont été élus, au lieu de se mêler d'influencer les juges, en fonction de leurs propres opinions ... et les citoyens seront bien gardés.

## **Josiane Filio**

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/2014/08/11/nantes-mise-en-examen-de-lhomme-soupconne-davoir-tue-un-cambrioleur-530434.html>

[http://www.liberation.fr/societe/2014/08/11/nantes-mise-en-examen-d-un-homme-soupconne-d-avoir-tue-un-cambrioleur\\_1078835](http://www.liberation.fr/societe/2014/08/11/nantes-mise-en-examen-d-un-homme-soupconne-d-avoir-tue-un-cambrioleur_1078835)

[http://www.lepoint.fr/societe/loire-atlantique-un-homme-suspecte-d-avoir-tue-son-cambrioleur-de-19-ans-11-08-2014-1852884\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/loire-atlantique-un-homme-suspecte-d-avoir-tue-son-cambrioleur-de-19-ans-11-08-2014-1852884_23.php)